

# La présence des banques étrangères aux États-Unis

Marc Uzan,

University of California, Berkeley

164

**A**u mois d'octobre 1990, la *Federal Reserve* de Saint-Louis (Missouri) a organisé une conférence sur l'état actuel des services financiers aux États-Unis<sup>1</sup>. L'objet principal de cette conférence était de réfléchir sur la déréglementation de 1980 avec le passage du *Saint-Germain Act*, qui a entraîné le système financier dans une grave crise : par le fait de ces nouvelles lois, les caisses d'épargne ont eu la possibilité d'exercer des activités jusque-là interdites, en prenant davantage de risques. Aujourd'hui leur faillite est évaluée à 500 milliards de dollars<sup>2</sup>. Une nouvelle réglementation a été mise en place, notamment une augmentation des ratios de capitaux si contraignants que peu d'experts pensent que l'industrie des caisses d'épargne puisse survivre. En 1980, le FDIC, l'organisme qui assure les dépôts, notait dans son rapport annuel que dix banques, selon ses termes, « ont été fermées suite à leurs difficultés financières ». A la fin de la décennie 1980, plus de deux cents banques sont tombées en faillite. Un nouvel effet de la déréglementation ?

De nombreux analystes notaient cependant qu'un retour à une nouvelle forme de régulation ne serait pas la solution pour résoudre les problèmes des services financiers. L'industrie financière est en pleine mutation, et le gouvernement doit se soucier de fournir la meilleure régulation, permettant aux banques américaines de concurrencer leurs homologues japonaises et européennes. Un article signé Gary Gorton de l'Université de Pennsylvanie et George Pennachi de l'Université de l'Illinois<sup>3</sup> montrent qu'en 1989 plus de 240 millions de dollars de prêts commerciaux et industriels ont été vendus, comparés à des montants insignifiants au début des années 80. Dans ce cadre, il n'est plus nécessaire pour les banques de détenir des prêts jusqu'à maturité. Si ces actifs peuvent être vendus sur des marchés liquides, alors la

<sup>1</sup> *Federal Reserve Bank of Saint Louis, October 1990, Recent changes in the markets for Financial Institutions. Les actes de la Conférence seront diffusés en 1991 par l'éditeur américain Kluwer.*

<sup>2</sup> *Cf. Rapport du Resolution Trust Corporation, 1990.*

<sup>3</sup> *Gary Gorton, The opening of new markets for bank assets, papier présenté à la conférence.*

## LES BANQUES ÉTRANGÈRES AUX ÉTATS-UNIS

rationalité de la régulation est remise en question puisqu'elle est basée sur l'illiquidité des actifs des banques. Une autre question, longuement discutée durant cette conférence, a été l'impact des banques étrangères sur la compétitivité des banques commerciales américaines. D'ailleurs, une récente littérature se développe aux Etats-Unis<sup>4</sup> sur ce thème.

Lawrence Goldberg, professeur à l'Université de Miami, montre que les banques commerciales étrangères ont accru leur présence aux Etats-Unis dans les années 80, et commencent à avoir un impact significatif sur l'activité bancaire aux Etats-Unis.

Dans les années 50, le montant des actifs bancaires américains à l'étranger était de 2 milliards de dollars ; en 1972, ils totalisaient 77 milliards et en 1987 350 milliards. Les actifs des banques étrangères aux Etats-Unis sont passés de 28,3 milliards en 1972 à 610 milliards en 1987 et en décembre 1989 à 746 milliards de dollars.

Ces chiffres sont le reflet de la présence de plus en plus importante de l'investissement étranger aux Etats-Unis. Comment expliquer cette croissance et quels sont les facteurs qui ont affecté la présence des banques étrangères dans ce pays ?

De nombreuses explications ont été avancées pour rendre compte de cette rapide croissance des banques étrangères aux Etats-Unis.

La première thèse, la plus courante, est que cette expansion fait partie de l'inévitable globalisation des marchés financiers, alors que pour d'autres, elle est le résultat d'une régulation laxiste qui permet à ces banques d'opérer avec très peu de capital<sup>5</sup>.

165

Depuis 1981, de nombreuses études dont nous allons résumer les résultats ont tenté d'isoler empiriquement les facteurs responsables de cette croissance. La première étude de Goldberg et de Saunders a estimé les facteurs déterminant l'activité des banques étrangères aux Etats-Unis<sup>6</sup>. L'étude conclut que les facteurs qui favorisent la croissance des banques étrangères aux Etats-Unis durant la période 1972-1979 sont le différentiel des taux d'intérêt, la baisse du PER des banques américaines, la dépréciation du dollar.

En 1989, Hultman et M.G. Gee<sup>7</sup> utilisent un modèle avec trois variables indépendantes. Ils examinent l'activité des banques étrangères aux Etats-Unis entre 1973 et 1986. Ils montrent que la croissance des succursales est liée aux changements de l'investissement direct aux Etats-Unis, la valeur du dollar et à l'*International Banking Act* de 1978.

Les banques étrangères ne jouent pratiquement aucun rôle dans le secteur de la banque de détail sur le marché américain. A l'inverse, elles sont très actives dans la banque de gros. La part des prêts commerciaux et industriels par les banques étrangères aux Etats-Unis selon l'*American Bankers* est passé

4 Par exemple, les récents ouvrages de Fahraz Damnapour, Ingo Walters sur cette question. The Evolution of Foreign banking Institutions in the United-States, *Quorum Banks*, 1990.

5 Walter Dennis, « Stunned us banks fear deeper markets inroads by foreign firms », *American Bankers*, January 26, 1987.

6 Goldberg Lawrence, « The determinants of Foreign Banking Activity in the United States », *Journal of banking and finance*, March 1981, vol. 5, pp. 17-32.

7 Hultman Charles and Randolph McGee, « Factors affecting the foreign banking presence in the USA », *Journal of banking and finance*, vol. 13, July 1989.

de 8,6 % en 1980 à 14 %. Cet accroissement est en partie le fait des banques japonaises<sup>8</sup>. En 1980, elles comptaient 2,7 % de ce marché ; en 1988, elles en détiennent 9 % en 1989.

Un autre segment d'activité où les banques étrangères ont pénétré le marché américain est le secteur des lettres de garanties (*standby letters of credit, SLOC*). Lorsqu'une banque s'engage dans un SLOC, elle s'engage à garantir l'engagement financier d'un client. Ces lettres sont réalisées pour des émissions d'obligations d'Etat (le crédit local est très actif dans cette activité), du papier commercial, etc. Ce marché qui est beaucoup plus petit par sa taille, comparé aux C&I, représentait, à la fin du mois de décembre 1988, 288 milliards de dollars, contre 660 milliards pour les prêts commerciaux. De nombreuses banques choisissent de jouer le rôle d'intermédiaire dans les lettres de crédit, à travers l'émission de SLOC pour éviter les obligations de réserves, et d'autres facteurs réglementaires qui placent la banque en position désavantageuse.

En 1988, les banques étrangères représentaient 53 % de ce marché. Dans le segment des C&I, la présence des banques étrangères est généralement achetée aux banques américaines. Ils représentaient en 1988, 2,5 % du total des C&I.

Mais les changements législatifs qui ont lieu en Europe peuvent affecter les banques américaines. Le problème de la réciprocité est posé. Il existe aux Etats-Unis des restrictions qui interdisent aux banques d'opérer hors de l'Etat où elles ont leur siège social. Même si de nombreux accords de réciprocité existent entre Etats, cette loi reste toujours en vigueur. L'*International Banking Act* de 1978 empêche en effet les banques étrangères de s'établir en dehors de leur Etat d'origine, sauf pour celles présentes avant 1978. De plus, la multiplication des fusions entre banque et assurance en Europe ont des conséquences aux Etats-Unis. En effet, la réglementation américaine interdit aux banques d'avoir une prise de participation dans des compagnies d'assurance. L'inverse est aussi vrai. Ainsi, de nombreuses banques européennes ont dû abandonner leurs licences pour opérer aux Etats-Unis à cause de l'opposition anticipée de la Banque centrale.

Au moment où le système financier américain pourrait subir une réforme qui remettrait en cause les lois de 1933, il ne fait aucun doute que cette présence des banques étrangères aux Etats-Unis sera prise en compte par les autorités de régulation dans un sens plus restrictif. Il n'empêche que cette présence est indispensable pour les institutions financières, dans ce qui demeure le premier centre financier mondial.

---

8 Terrell Henry, Rober Dohner, « The US and the UK activities of japanese banks 1980-1988 », *International Finance Discussion Papers*, N. 361, september 1989, p. 5.